

Le 21 octobre 2021

Communiqué de presse

LA SÉCURITÉ À VÉLO : NOTRE ENGAGEMENT POUR LE PARTAGE DE LA ROUTE!

Parmi les grandes missions de notre Fédération figurent le respect du code de bonne conduite chez nos adhérents mais aussi la sécurité de tous les pratiquants du vélo. C'est pourquoi, la Fédération s'est donnée comme priorité de mener une politique de prévention et d'information sur la sécurité routière.

UNE SEULE VIE : 8 BONS RÉFLEXES!

- 🛈 Un vélo bien éclairé, bien équipé et en bon état
- 2 Respecter le Code la route
- 3 Être vu à vélo
- Bien se positionner sur la chaussée

- 5 Utiliser les espaces cyclables
- 6 Savoir traverser un giratoire
- Attention aux angles morts
- 8 Porter un casque

Avec l'arrivée de l'automne, les journées raccourcissent et la visibilité diminue. Mais c'est aussi une belle saison pour continuer à faire du vélo! La Fédération française de cyclotourisme accompagne les cyclistes en renouvelant ses messages de prévention.

Mais la sécurité des cyclistes n'est pas notre seule responsabilité : le partage de la route est indispensable. C'est pourquoi la Fédération intervient également auprès des autorités publiques et des collectivités pour obtenir des aménagements adaptés.

Elle encadre aussi, avec ses éducateurs fédéraux, l'apprentissage du « Savoir rouler à vélo » pour les enfants.

PAROLE À DENIS VITIEL

Président de la commission nationale Sécurité

> Quelles sont les actions de la Fédération française de cyclotourisme pour garantir la sécurité des pratiquants de vélo?

Notre commission intervient auprès de tous les acteurs :

- les institutionnels pour tous les aménagements cyclables à mettre en place ou à modifier. Nous éditons d'ailleurs un document de référence, la Charte cyclable, pour les accompagner dans cette démarche,
- les auto-écoles pour créer un module spécifique vélo, lors de l'apprentissage du permis de
- le ministère des Sports pour le dispositif « Savoir rouler à vélo » qui permet aux enfants de 6 à 11 ans de devenir autonomes dans leurs déplacements à vélo, grâce à nos éducateurs.
- les licenciés et les délégués sécurité de notre Fédération, avec d'un côté le Mémorandum qui recense tous les bons comportements à adopter, et le Guide sécurité pour tous, pour la prévention et l'information dans la pratique des clubs.

QUI SOMMES-NOUS ?

La Fédération française de cyclotourisme est la première fédération de randonnée à vélo sur le territoire. Elle a pour objectif de développer le tourisme à vélo en France et la pratique du vélo en tant que sport pour tous. Elle organise 3 500 randonnées dans toute la France attirant chaque année plus de 2 millions de participants.

- Création en 1923.
- ¶ 95 comités départementaux.
- 13 comités régionaux.
- 400 écoles françaises de vélo.
- 3 000 clubs.
- 120 000 licenciés.
- 10 000 dirigeants bénévoles.
- 3 500 randonnées par an.
- 3 000 éducateurs fédéraux.









AFFICHE « LES BONS RÉFLEXES » Colo



POUR LES COLLECTIVITÉS Collectivités

